

## COMPTE RENDU

Réunion de quartier Grottes-Grande-Rive  
Le 23 octobre 2018

### Étaient Présents :

Madame Mireille Charvet, membre du comité de quartier  
Madame Josée Felbaum, membre du comité de quartier  
Madame Patricia Llabres, membre du comité de quartier  
Monsieur Patrick Bourcier, membre du comité de quartier  
Monsieur André Parnot, membre du comité de quartier  
Madame Isabelle Lavanchy, élue référente du comité de quartier  
Madame Josiane Lei, adjointe au Maire, habitante du quartier  
Madame Viviane Viollaz, élue en charge des quartiers  
Madame Magali Modaffari, élue habitant le quartier  
Madame Pascale Escoubès, élue, habitante du quartier

### Participaient également :

Madame Maud Perrot, *coordinatrice comités de quartiers- Ville Évian*

### Étaient excusés :

Madame Alex Coleman, membre du comité de quartier  
Monsieur Raphaël Veronneau, membre du comité de quartier  
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Évian*

### Ordre du jour :

- 1- Informations diverses sur le fonctionnement du comité de quartier
- 2- Informations techniques/travaux
- 3- Questions des membres du comité
- 4- Points divers

#### 1- Informations travaux

Travaux en cours / à venir :

- les travaux des enrobés de l'avenue des Grottes est en révision,
- Le réaménagement du parking des grottes afin d'optimiser le stationnement et gagner des places supplémentaires.

- Les travaux sur la RD 1005 et l'installation d'un plateau ralentisseur pour réduire la vitesse des véhicules et faciliter les cheminements piétons,
- Travaux d'extension de trottoirs (dernier en date avenue des Acacias), permettant de sécuriser les piétons et faciliter l'insertion des véhicules sur la RD 1005 grâce à la visibilité.

Le territoire fait face à une pénurie d'eau due à la sécheresse. La ville d'Evian dispose d'une station de pompage qui lui permet de pomper l'eau directement du lac et de ne pas utiliser l'eau de source. Cela permet également de venir en aide aux communes avoisinantes pour leur fournir en eau.

## 2-Questions des membres du comité

Des voitures sont garées sur la voie ferrée le long du chemin du Georgillet alors que le stationnement n'est pas autorisé.

Réponse donnée en réunion : Il s'agit d'un terrain privé appartenant à RFF, il n'est pas possible pour la police municipale de verbaliser. Néanmoins, cela va être signalé au propriétaire.

Lorsqu'on vient de l'avenue des Mouettes au croisement avec l'avenue des Grottes, l'aménagement proposé reste un peu dangereux compte tenu de la vitesse des véhicules. Serait-il possible de prévoir plutôt un cédez le passage ?

Réponse apportée : la municipalité a demandé aux services de regarder les possibilités de sécuriser davantage ce croisement.

Entre le chemin d'Ausnières et l'avenue d'Abondance, la vitesse de certains véhicules rend les voies dangereuses surtout au moment d'arrivées des bateaux. De plus, des camions circulent sur le chemin d'Ausnières. Serait-il possible de mettre en place un tonnage limité sur cette voie ?

Réponse donnée en réunion : la commune va se rapprocher de celle de Neuvécelle pour trouver une cohérence dans les limitations de tonnage de véhicules et concernant la vitesse.

Les voitures garées sur le chemin d'Ausnières et sur l'avenue d'Ausnières font qu'il est parfois difficile de se croiser en voiture. Cela pourrait être dangereux en cas de mauvais temps.

Réponse apportée : Des contrôles par la PM sont faits régulièrement.

Serait-il possible de couper les haies qui dépassent sur le trottoir au niveau de la résidence du Sacré cœur face aux nouveaux immeubles ? Et retirer les panneaux lorsque les maisons ont été vendues afin d'éviter les infractions ?

Réponse apportée : des courriers de rappels ont été faits après un recensement des propriétés où les tailles n'auraient pas été effectuées.

Au niveau des nouveaux aménagements « d'oreilles » pour la visibilité des véhicules, les feuilles mortes obstruent les plaques et stagnent sur les trottoirs rendant potentiellement dangereux car glissants. Est-ce qu'il serait possible de les nettoyer ?

Réponse : le service parc, jardins et cadre de vie ont été envoyés sur place afin de procéder au nettoyage des feuilles mortes.

Avenue de Thony /Boulevard du Royal, le croisement est compliqué et pourrait s'avérer dangereux. Est-il possible de l'améliorer ?

Réponse : une étude a été lancée par la ville pour améliorer le croisement et sécuriser les passages tant à la fois des véhicules que des piétons et modes doux.

L'aménagement avenue de Larringes/boulevard du Royal qui a été fait reste dangereux et difficile avec les distributions de voies prévues dans les tracés et la grande « oreille » matérialisée rend difficile le passage.

Réponse apportée en réunion : l'aménagement de ce carrefour avait vocation à réduire la vitesse et améliorer la circulation sur un terrain qui est techniquement difficile à modifier.

Il a été fait en concertation avec les évianais du quartier. Les retours du comité de quartier ainsi que des usagers sont positifs.

Juste à côté de l'avenue des Grottes, il y a une maison, pourquoi ne pas la raser ?

Réponse apportée en réunion : la maison appartient à un particulier qui a pour projet de la réhabiliter. Nous n'avons pas d'informations complémentaires sur ledit projet.

La voie ferrée, n'est-t'il pas possible de faire une voie verte et installer un téléphérique afin d'éviter que des trains passent sur la ligne qui est pour l'instant non utilisée ?

Réponse apportée en réunion : Des études sont en cours avec les autorités suisses afin de voir comment réhabiliter la ligne de chemin de fer. Un consensus se fait autour de cette ligne afin qu'elle puisse être rétablie. Cette ligne de chemin de fer représente une alternative à la route. Concomitamment, des discussions sont engagées avec la CGN pour ouvrir une nouvelle ligne sur Lugrin, et des études sont en cours pour réaliser une via Rhona pour développer le vélo. Tous ces projets permettront de développer des modes alternatifs à la voiture et alléger la saturation de la route (d'autant que des travaux de réfection de la route sont prévus par le Conseil Départemental). En complément, la ligne du CEVA avance bien et permettra de relier l'autre côté de la suisse.

Certaines lignes de bus et arrêts ne sont pas tout le temps desservis, certains chauffeurs ne s'arrêtent pas ou passent trop tôt ou roulent très vite.

Réponse apportée en réunion : la ville va faire un courrier expliquant ses problématiques à l'autorité qui gère les lignes de bus.

Problématique des taxis : les taxis d'Evian ne prennent pas les appels des structures hôtelières et de vacances. Ils n'acceptent pas de petites courses pour se rendre jusqu'à la gare ce qui devient problématique pour les touristes qui n'ont pas d'autres moyens de locomotion pour se rendre à la gare ou en partir. Serait-il possible de leur demander de mettre en place une permanence pour répondre ?

Serait-il possible de se rapprocher de la SNCF afin de leur demander de développer un service de réservation de taxis en amont pour la clientèle qui se rend à Evian (une offre clé en main train + taxi)?

Réponse apportée en réunion : une rencontre est prévue par la municipalité avec les représentants des taxis, la question sera donc abordée. La municipalité va également se rapprocher de la SNCF.

Serait-il possible d'installer des jeux supplémentaires sur les quais car ceux existants sont vite saturés ?

Réponse apportée : il a été demandé aux services de regarder le type de jeux qui pourraient être installés ainsi que sur la place Bonnaz.

Problème de pollution lumineuse : le nouvel immeuble avenue des Grottes, la lumière reste allumée jusqu'à minuit. Serait-il possible de demander à ses copropriétés de mettre des capteurs afin que les lumières ne s'allument que lorsque quelqu'un entre et limite les nuisances lumineuses.

C'est la même chose pour l'immeuble en face du Saint Georges.

Réponse apportée en réunion : les copropriétés vont être contactées en leur expliquant les nuisances existantes.

Pendant les vacances scolaires, serait-il possible d'utiliser les parkings scolaires pour offrir une offre de parking complémentaire avec des bus ainsi que durant la saison estivale.

Réponse apportée en réunion : la ville s'est rapprochée de la commune de Chamonix qui dispose de bus électriques, les « mulets » qui assurent des services de transports intra-muros, cela pourrait être envisagé dans ce cadre.

Boîtes à livres : toutes les boîtes sont bien utilisées et bien remplies à l'exception d'une à côté du débarcadère. Les usagers des bateaux prennent des livres mais n'en déposent pas.

#### **4- Informations diverses / Prochaine réunion**

Les formulaires d'autorisations de prises de vue et de fichiers de coordonnées vont être envoyés aux membres. Un doodle va être envoyé aux membres afin de savoir quelle date leur convient.